

Laon, le 27 mars 2019

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale,  
directeur des services départementaux  
de l'éducation nationale de l'Aisne

Division du premier degré

Marie-Paule DEHOUCK  
Chef de division

Arnaud FARGUES  
Adjoint au chef de division

Dossier suivi par :  
Arnaud FARGUES

Cité administrative  
02018 Laon cedex

Horaires d'ouverture :  
8h30 / 12h – 14h / 17h30  
du lundi au vendredi  
ou sur rendez-vous

à

Mesdames et messieurs les chefs  
d'établissement,

Mesdames les inspectrices et messieurs les  
inspecteurs de l'éducation nationale,

Mesdames et messieurs les directeurs d'école,

Mesdames et messieurs les enseignants du  
premier degré,

**Objet : appel à candidatures – poste d'enseignant coordonnateur  
départemental des Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL)**

Réf : - loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la  
République  
- loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances,  
la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance du présent appel à  
candidatures pour le poste d'enseignant coordonnateur départemental des pôles  
inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL), qui est à pourvoir à temps plein pour la  
date du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Les dossiers seront examinées sur la base des candidatures formulées, de sorte qu'il  
appartient aux enseignants de solliciter ces postes.

Cet appel à candidature ne concerne que les enseignants titulaires.

Afin de préparer utilement les opérations, j'invite les enseignants des premier et  
second degrés à faire dès à présent acte de candidature.

Les fiches de poste sont en ligne sur le site départemental de la direction des  
services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne à l'adresse suivante :

<http://www.ac-amiens.fr/dsden02/090-fiches-de-poste.html>

Des compléments d'information peuvent être demandés auprès de Madame  
l'inspectrice de l'éducation nationale de Laon ASH :  
– Madame Alexandrine CARRA (tél : 03.23.26.22.12) ;

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur candidature **sous couvert de l'inspecteur (trice) de l'éducation nationale** :

- avant le **vendredi 5 avril 2019**, délai de rigueur ;

à Monsieur l'inspecteur d'académie – directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne – Circonscription de Laon ASH – Cité administrative – 02018 LAON CEDEX – (courriel : [ienash02@ac-amiens.fr](mailto:ienash02@ac-amiens.fr)).

Le dossier de candidature est constitué :

- d'une lettre de motivation ;
- d'un curriculum vitae ;
- d'une fiche de candidature en annexe.

Le calendrier de l'examen des candidatures vous sera communiqué ultérieurement, via la messagerie *I-Prof*.

A l'issue de l'examen des dossiers, un courrier d'information quant à la suite réservée à la candidature vous sera adressé.

SIGNE  
Jean-Pierre GENEVIEVE

P. J. : Fiche de candidature – Annexe  
Fiches de poste